Syndex AQUITAINE
Bordeaux - Tél. : 05 56 89 82 59
contact-aqu@syndex.fr

Syndex AUVERGNE-LIMOUSIN
Clermont-Ferrand - Tél. : 04 73 98 53 24
contact-auv@syndex.fr

Syndex BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
Besançon - Tél. : 03 81 47 71 80
Dijon - Tél. : 03 81 47 71 80
contact-bfc@syndex.fr

Syndex BRETAGNE
Rennes - Tél. : 02 99 87 16 87
Quimper - Tél. : 02 98 53 35 93
contact-bzh@syndex.fr

Syndex HAUTS DE FRANCE
Villeneuve-d'Ascq - Tél. : 03 20 34 01 01
contact-hdf@syndex.fr

Syndex ILE DE FRANCE
Paris - Tél : 01 44 79 13 00
contact@syndex.fr

Syndex LORRAINE ALSACE
Villers-les-Nancy
Tél. : 03 83 44 72 61
contact-lor@syndex.fr
Strasbourg - Tél. : 03 88 79 20 10
contact-als@syndex.fr

Syndex NORMANDIE
Hérouville-Saint-Clair
Tél. : 02 14 99 50 50
contact-normandie@syndex.fr

Syndex OCCITANIE MÉDITERRANÉE
Montpellier - Tél. : 04 67 10 49 90
contact-lr@syndex.fr

Syndex OCCITANIE PYRÉNÉES
Toulouse - Tél. : 05 61 12 67 20
contact-mp@syndex.fr

Syndex PAYS DE LA LOIRE – POITOU-CHARENTES
Avrillé - Tél. : 02 41 68 91 70
Nantes - Tél. : 02 40 72 82 40
contact-pdl@syndex.fr

Syndex PROVENCE ALPES CÔTE-D'AZUR
Aix-en-Provence
Tél. : 04 42 93 73 53
contact-paca@syndex.fr

Syndex RHÔNE ALPES
Villeurbanne - Tél. : 04 72 56 22 90
contact-ra@syndex.fr

CHSCT
Tél. : 01 44 79 15 20
contact-chsct@syndex.fr

EUROPE
contact-europe@syndex.fr

FORMATION
formation@syndex.fr

Syndex, Service Communication-Documentation - Photos : Olivia Gay (couverture), Laurent Villeret - Décembre 2017. Ne pas jeter sur la voie publique

syndex
L'EXPERTISE ENGAGÉE

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
EXPERT AGRÉÉ CHSCT
22, rue Pajol - CS 30011 - 75876 Paris cedex 18
Tél. 01 44 79 13 00 - www.syndex.fr

INSCRITE AUX TABLEAUX DE L'ORDRE DES RÉGIONS ALSACE, AQUITAINE, AUVERGNE, BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ, BRETAGNE, LILLE NORD PAS-DE-CALAIS, LORRAINE, MARSEILLE PACA , MONTPELLIER, PARIS ILE-DE-FRANCE, PAYS DE LA LOIRE, RHÔNE-ALPES, ROUEN NORMANDIE, TOULOUSE MIDI-PYRÉNÉES.

CHSCT
LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LA SANTÉ DES SALARIÉS DE VOTRE ENTREPRISE VOUS PRÉOCCUPENT ?

syndex
L'EXPERTISE ENGAGÉE

POUR VOUS AIDER
À Y VOIR PLUS CLAIR !

SYNDEX CONSEILLE ET ACCOMPAGNE LES REPRÉSENTANTS DES SALARIÉS

QUAND FAIRE APPEL À UN EXPERT CHSCT ?

UN CHANGEMENT DANS L'ORGANISATION DU TRAVAIL ? QUELLES RÉPERCUSSIONS SUR LA SANTÉ DES SALARIÉS ?

>> PROJET IMPORTANT

Son objectif ?

Vous permettre, face à des réorganisations, des nouveaux fonctionnements, de nouvelles installations, etc., d'appréhender les dimensions conditions de travail et de santé d'un projet afin de proposer des améliorations et des axes de prévention.

Exemples

PSE, réorganisation d'ateliers et services, introduction de nouvelles machines, de nouveaux systèmes ou process, modification des cadences de travail, introduction de méthodes « lean manufacturing », déménagements de locaux, évolution des systèmes d'évaluation des objectifs et des systèmes de rémunération...

Mise en œuvre

Contrainte par les délais légaux des procédures de consultation, cette mission est à préparer avec l'expert dès que le comité a connaissance du projet.

UN RISQUE GRAVE EXISTE DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT, RÉVÉLÉ OU NON PAR UN ACCIDENT DU TRAVAIL OU UNE MALADIE PROFESSIONNELLE ?

>> RISQUE GRAVE

Son objectif ?

Vous aider, face à un faisceau d'indices, à qualifier les problèmes et vous permettre ainsi de poser un diagnostic et d'avancer des propositions de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail.

Exemples

Risques psychosociaux (tensions dans les équipes, stress, souffrance au travail), troubles musculo-squelettiques, maladies professionnelles, risques toxico-chimiques, accidents du travail...

Mise en œuvre

Le diagnostic est précédé d'un travail minutieux avec le CHSCT, afin de recueillir les informations révélant l'existence d'un risque grave et de choisir la méthode d'intervention adaptée.

MODALITÉS PARTICULIÈRES

 # Expertise unique pour une instance de coordination
Elle permet d'avoir une analyse d'ensemble du projet et une identification de ses effets globaux et de leur déclinaison locale.

 # Expertise commune CE-CHSCT pour la DUP « élargie »
Elle permet de relier les enjeux économiques et sociaux d'un projet* avec les conditions de travail et les effets sur la santé.
** Selon décret.*

COMMENT SE DÉROULE UNE MISSION CONFIÉE À SYNDEX ?

L'approche Syndex prend en compte :

- la préparation des travaux avec le CHSCT afin de définir la délibération d'expertise, son cahier des charges et le protocole d'intervention ;
- des échanges réguliers avec le CHSCT tout au long des travaux, pour alimenter le débat sur les éléments de diagnostic et les axes pertinents de prévention des risques professionnels ;
- l'analyse du travail réel, à partir d'entretiens, de questionnaires, d'observations du travail... dans des conditions qui permettent l'identification concrète et réelle des conditions et des difficultés du travail ;
- la confrontation des points de vue : celui des représentants du personnel, de la direction, des responsables de services et des salariés ou des agents. Ainsi les travaux sont menés de façon à recueillir l'ensemble des paramètres qui fondent l'organisation du travail ;
- la restitution orale et écrite du diagnostic, des recommandations d'amélioration de la préservation de la santé au travail.

À la fois expert des CE et des CHSCT, Syndex dispose d'une connaissance approfondie des institutions représentatives du personnel, du fonctionnement des organisations, des questions de santé au travail, des secteurs d'activité privés ou publics, des régions, etc.
Ces nombreuses dimensions constituent un atout majeur pour comprendre le caractère complexe de chaque situation de travail.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Syndex propose des formations agréées CHSCT (3 et 5 jours, niveaux 1 et 2)

Le programme des formations Syndex s'articule autour de trois grands axes :

- l'appropriation des missions, rôles et prérogatives du CHSCT et de ses membres ;
- la maîtrise des méthodes d'analyse du travail et d'évaluation des risques professionnels ;
- l'aptitude à mettre en œuvre une stratégie d'action visant l'amélioration des conditions de travail.